

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE				
Fiche action 1-1-1		Intitulé du projet : Réaliser des aménagements de bord de pistes		
Diagnostic - constat				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 impose la modification des caractéristiques de la plateforme, des normes militaires à celles de l'aviation civile. Ceci implique des investissements pour la mise en conformité des équipements aux normes et règlements en matière de sécurité et de sûreté applicables aux aéroports civils, en vue d'assurer l'homologation et la certification de l'aéroport par la DGAC.				
Description de l'action				
Aménager les bords de piste				
Objectif - résultat attendu				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants.				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou délégataire				
Partenaires				
Délégataire, DGAC				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
3 ans (2011-2013)				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux peinture, signalisation, dégommage; marquage latéral et mises en conformité du balisage lumineux ; démolition brins d'arrêts ; travaux d'adaptation STAP-PCL ; travaux d'infrastructure voies de circulation réfection bretelles d'accès aux pistes.	1 086 957	ETAT - FRED	869 566	80 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	217 391	20 %
TOTAL	1 086 957	TOTAL	1 086 957	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'emplois préservés				

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

Fiche action 1-1-2	Intitulé du projet : Acquérir des matériels de pistes			
Diagnostic - constat				
La base aéronautique navale (BAN) avait en charge la maintenance de la piste et détenait les matériels et équipements nécessaires. Le départ de la BAN en juillet 2011 implique l'acquisition de ces matériels par le Syndicat Mixte ou le délégataire afin de maintenir l'activité aéronautique.				
Description de l'action				
Acquérir des matériels de pistes				
Objectif - résultat attendu				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants.				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou délégataire				
Partenaires				
Délégataire				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
12 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Acquisition de : balayeuse, véhicule péril aviaire équipé, Flyco équipé, décéléromètre, effaroucheur embarqué installé, uniformes SSLIA, équipements et produits SSLIA et péril animalier, perméamètre, lame pour déneigement.	246 000	ETAT - FRED	73 800	30 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	49 200	20 %
		Autres financements : Taxe de sureté	123 000	50 %
TOTAL	246 000	TOTAL	246 000	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'emplois préservés.				

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

Fiche action 1-1-3	Intitulé du projet : Réaliser des clôtures de sécurité			
Diagnostic - constat				
Le Code de l'aviation civile impose une prévention des intrusions (acte de malveillance) et du péril animalier dans l'emprise de l'aérodrome, comprenant la pose de clôtures adaptées aux risques et à l'environnement, y compris à la configuration du terrain. Il est nécessaire d'effectuer la réfection de certaines clôtures extérieures. Par ailleurs, le départ de la BAN en juillet 2011 impose l'installation de nouvelles clôtures afin de restreindre l'accès, côté BAN, de la zone « civile » à la zone « piste ».				
Description de l'action				
Réaliser des clôtures de sécurité				
Objectif - résultat attendu				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants.				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou délégataire				
Partenaires				
Délégataire				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
24 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Clôtures extérieures + clôtures de séparation zones « civile » / « piste »		ETAT - FRED	60 200	30 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	40 134	20 %
TOTAL	200 670	Autres financements : Taxe de sureté	100 336	50 %
		TOTAL	200 670	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'emplois préservés.				

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

Fiche action 1-1-4	Intitulé du projet : Acquérir deux camions de pompiers			
Diagnostic - constat				
La base aéronautique navale (BAN) avait en charge les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs de la plateforme et détenait les camions incendie nécessaires. Le départ de la BAN en juillet 2011 implique l'acquisition de 2 véhicules par le Syndicat Mixte ou son délégataire afin de maintenir l'activité aéronautique et assurer le niveau de protection imposé.				
Description de l'action				
Acquérir deux camions de lutte contre l'incendie				
Objectif - résultat attendu				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou délégataire				
Partenaires				
Délégataire				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
24 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
2 camions incendie homologables par la DGAC VIM 85 et VIM 75 (Capacité de 12 100 l d'eau et 225 kg de poudre)	1 100 000	ETAT - FRED	0	
		Autofinancement	0	
		Autres financements : Taxe de sureté	1 100 000	100 %
TOTAL	1 100 000	TOTAL	1 100 000	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'emplois préservés				

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

Fiche action 1-2-1	Intitulé du projet : Décroiser les réseaux civils et militaires (courants faibles).			
Diagnostic - constat				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 impose pour des raisons de confidentialité des systèmes d'information de la Défense un décroisement des réseaux courants faibles (téléphonie et informatique) entre la partie civile et la partie militaire. Le réseau de la partie transférée du militaire au civil (tour de contrôle, hangars, locaux pompiers notamment) devra être aménagé. Cela nécessite un cheminement spécifique contournant la partie militaire.				
Description de l'action				
Décroiser les réseaux civils et militaires de courants faibles.				
Objectif - résultat attendu				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou délégataire				
Partenaires				
Délégataire				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
12 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
VRD, fourreaux, câbles, fibres...	500 000	ETAT - FRED	400 000	80 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	100 000	20 %
TOTAL	500 000	TOTAL	500 000	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'emplois préservés				

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

Fiche action 1-2-2	Intitulé du projet : Créer un STAP			
Diagnostic - constat				
La base aéronautique navale (BAN) assurait le contrôle aérien de la plateforme. Son départ en juillet 2011 implique une reprise du service de navigation aérien par la DGAC. Les nouvelles activités économiques (formation) qui envisagent de s'installer sur la plateforme imposent d'élargir la plage horaire de contrôle aérien par la mise en place d'un Système de transmission automatique de paramètres (STAP) pour les besoins des usagers civils.				
Description de l'action				
Créer un STAP				
Objectif - résultat attendu				
Augmentation des plages horaires de contrôle aérien, pour permettre la création de 40 emplois par une école de formation s'implantant sur la plateforme				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou délégataire				
Partenaires				
Délégataire, SNA de la DGAC, ESMA				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
12 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Acquisition du STAP.	49 800	ETAT - FRED	39 840	80 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	9 960	20 %
TOTAL	49 800	TOTAL	49 800	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'emplois créés par les ent reprises susceptibles d'utiliser le STAP				

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

Fiche action 1-2-3	Intitulé du projet : Améliorer la voie d'accès et créer un parking			
Diagnostic- constat				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 implique la séparation entre la future plateforme civile et l'enceinte militaire. Cela impose de créer un accès et un parking pour les personnels du contrôle aérien et les salariés et dients des entreprises intervenant dans la zone d'activités économiques.				
Description de l'action				
Améliorer la voie d'accès et créer un parking				
Objectif - résultat attendu				
Poursuite de l'activité aéronautique et développement des activités économiques				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou délégataire				
Partenaires				
Délégataire				
Début de l'opération				
2012				
Délai de réalisation				
12 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de VRD	20 000	ETAT - FRED	16 000	80%
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	4 000	20 %
TOTAL	20 000	TOTAL	20 000	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus- indicateurs				
Nombre d'emplois préservés et créés.				

Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

Fiche action 1-2-4	Intitulé du projet : Créer un carrefour pour faciliter l'accès à la zone aéroportuaire			
Diagnostic - constat				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 implique la séparation entre la future plateforme civile et l'enceinte militaire. Cela impose de créer un carrefour à partir de la RD 42 pour faciliter l'accès à la zone aéroportuaire et notamment aux activités économiques appelées à s'y développer				
Description de l'action				
Aménager un carrefour				
Objectif - résultat attendu				
Poursuite de l'activité aéronautique et développement des activités économiques				
Maître d'ouvrage				
Conseil général du Gard				
Partenaires				
Syndicat mixte ; Etat (DDTM)				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
3 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Aménagement d'un carrefour avec ilot (167 224) ; Modification des dôtures et adaptation du filtrage (41 806)	209 030	Conseil général du Gard	209 030	100 %
TOTAL	209 030	TOTAL	209 030	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'emplois préservés et créés.				

Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

Fiche action 2-1-1	Intitulé du projet : Contribuer à l'acquisition par l'ESMA de simulateurs de vol et d'équipements informatiques			
Diagnostic - constat				
L'installation de l'Ecole supérieure des métiers de l'aéronautique (ESMA) sur la plateforme aéroportuaire nécessite l'acquisition de matériels spécifiques.				
Description de l'action				
Acquérir des simulateurs de vol et des équipements informatiques				
Objectif - résultat attendu				
Implantation d'une nouvelle activité économique et création nette d'une trentaine d'emplois.				
Maître d'ouvrage				
ESMA				
Partenaires				
Syndicat Mixte, Délégué				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
6 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Acquisition de simulateurs et équipements informatiques.	1 000 000	ETAT - FRED	75 027	7,50 %
		Autofinancement : ESMA	800 000	80,00 %
		Autres financements : PSE VACHAUD	124 973	12,50 %
TOTAL	1 000 000	TOTAL	1 000 000	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre de créations d'entreprises ; Nombre de créations d'emplois				

Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

Fiche action 2-1-2	Intitulé du projet : Mettre aux normes, rénover et aménager l'immobilier aéronautique			
Diagnostic - constat				
La consolidation et le développement des activités économiques sur la plateforme aéroportuaire nécessitent l'aménagement et l'équipement des locaux destinés à héberger les nouvelles activités.				
Description de l'action				
Mettre aux normes, rénover et aménager l'immobilier aéronautique.				
Objectif - résultat attendu				
La mise aux normes, la rénovation et l'aménagement de l'immobilier aéronautique s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement à la création d'emplois par les entreprises s'installant sur la zone économique aéroportuaire.				
Maître d'ouvrage				
Syndicat Mixte ou entreprises				
Partenaires				
Délégué				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
48 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Etudes et travaux		ETAT - FRED	210 000	35 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou entreprises	390 000	65 %
TOTAL	600 000	TOTAL	600 000	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre de locaux rénovés ; Nombre d'entreprises implantées; Nombre de créations d'emplois				

Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

Fiche action 2.2.1	Intitulé du projet : Elaboration d'un diagnostic sur les impacts socio-économiques liés au départ de la base aéronavale et l'arrivée de l'armée de terre et de la base de défense			
Diagnostic- constat				
Les impacts socio économiques liés au départ de la BAN et à l'arrivée des nouvelles unités militaires sont importants.				
Description de l'action				
Elaboration d'un diagnostic sur les impacts socio-économiques liés au départ de la base aéronavale et l'arrivée de l'armée de terre et de la base de défense, indispensable pour préparer le plan d'actions du PLR.				
Objectifs réalisés- résultats				
Mesurer les impacts socio économiques des événements suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ le départ de la BAN ➤ l'arrivée de la base de défense et d'unités de l'armée de terre Mesurer (à titre indicatif) les impacts d'une fermeture totale de l'aéroport civil <ul style="list-style-type: none"> ➤ arrêt des vols Ryanair ➤ remise en cause de la présence d'entreprises civiles Etablir les conditions, notamment financières du transfert de la gestion des activités aéroportuaires vers l'exploitant civil				
Maître d'ouvrage				
Société Sémaphores Territoires et Développement (cabinet d'études)				
Partenaires				
DATAR; DAR; Préfecture du Gard				
Début de l'opération				
juillet 2009				
Délai de réalisation				
6 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources	Montant	%
honoraires d'étude	36 119 TTC	PLR FRED	36 119	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus- indicateurs				
Montant des investissements rendus possibles par le PLR; nombre de projets accompagnés				

Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

Fiche action 2.2.2	Intitulé du projet : Etude sur les conditions de viabilité économique de l'aéroport de Nîmes Garons			
Diagnostic - constat				
L'équilibre économique de la zone aéroportuaire résulte de la combinaison de multiples paramètres, qu'il importe de préciser en amont de l'élaboration du PLR				
Description de l'action				
Définir les conditions de l'équilibre économique de la zone aéroportuaire de Nîmes à l'horizon 5 ans				
Objectifs réalisés - résultats				
L'étude a permis de démontrer que l'économie générale du projet peut être positive si : <ul style="list-style-type: none"> ➤ la plus-value économique est considérée au niveau du territoire gardois, au-delà de la zone aéroportuaire, du fait de l'étendue des impacts économiques ➤ l'activité commerciale de transport de passagers et l'amplification des activités industrielles et de services liés à l'aéronautique sont étroitement coordonnées 				
Maître d'ouvrage				
IENAIR (cabinet d'études)				
Partenaires				
Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement - DGAC				
Début de l'opération				
avril 2010				
Délai de réalisation				
9 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources	Montant	%
honoraires d'étude	62 910 TTC	DGAC	62 910	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Montant des investissements rendus possibles par le PLR ; nombre de projets accompagnés				

Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

Fiche action 2-2-3	Accompagner les créations d'emplois par les entreprises s'implantant sur la zone aéroportuaire ou le parc Mitra			
Diagnostic - constat				
La consolidation de l'activité aéroportuaire par le syndicat mixte nécessite des mesures d'accompagnement à la création d'emplois.				
Description de l'action				
Accompagner les créations d'emplois en CDI par les entreprises s'implantant sur la zone aéroportuaire ou le parc Mitra				
Objectif - résultat attendu				
Création d'emplois et développement économique.				
Maître d'ouvrage				
Entreprises				
Partenaires				
Syndicat Mixte, Préfecture du Gard, Nîmes métropole, conseil général, conseil régional, délégataire, Pôle Emploi, DIRECCTE				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
60 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Ressources	Montant en €	%
Aide à la création d'emplois	500 000	ETAT - FRED	500 000	100 %
TOTAL	500 000	TOTAL	500 000	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus – indicateurs				
Nombre d'emplois créés				

Axe 2: CRÉATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

Fiche action 2-2-4	Intitulé du projet : Soutenir la prospection et la recherche d'entreprises			
Diagnostic – constat :				
L'équilibre économique de la plateforme aéroportuaire, et au-delà, l'effet levier sur le développement du bassin d'emploi ne seront assurés que si des nouvelles entreprises décident de s'implanter sur l'emprise civile de l'aéroport ou sur l'ActiParc MITRA				
Description de l'action :				
<ul style="list-style-type: none"> - actions de promotion et communication - participation à des salons - rémunération de bureaux d'études 				
Objectif - résultat attendu :				
Commercialisation des terrains de la zone aéroportuaire et de MITRA ; accueil d'entreprises				
Maître d'ouvrage :				
Nîmes Métropole				
Partenaires :				
AFII, DATAR, SOFRED, SIMI, SITL, Sud de France Export, Invest LR ...				
Début de l'opération :				
2011				
Délai de réalisation :				
3 ans				
Coût de l'action : 524 310 € TTC				
Principaux postes de dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant en €	%
1 - coûts externes - participation à des salons - rémunération de bureaux d'études, - actions de promotion et communication	344 310	PLR FRED	419 448	80 %
2 - coûts internes	180 000	Autofinancement : Nîmes Métropole	104 862	20 %
TOTAL	524 310	TOTAL	524 310	100%
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre de m ² vendus ou loués ; Nombre d'emplois créés				

Axe 3: CREATION DE L'ACTIPARC MITRA

Fiche action 3-1-1	Intitulé du projet : Réaliser les terrassements et la voirie permettant l'aménagement de la zone d'activités			
Diagnostic - constat				
Nécessité de créer les infrastructures permettant le développement du tissu économique. Aménagement de la première tranche de la zone d'activités « Actiparc MITRA » afin d'accueillir rapidement des entreprises et de créer une synergie entre cette zone d'activités et la plateforme aéroportuaire contiguë.				
Description de l'action				
Réaliser les terrassements et la voirie permettant d'aménager la zone d'activités MITRA et de la relier à la plateforme aéroportuaire				
Objectif - résultat attendu				
Implantation d'entreprises				
Maître d'ouvrage				
Nîmes Métropole / Maître d'ouvrage délégué : SAT (concessionnaire)				
Partenaires				
Conseil général ; Etat (DDTM)				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
24 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de terrassement et de voirie	3 405 160	ETAT – FNADT	700 000	20,56 %
		Autofinancement : Nîmes Métropole	2 705 160	79,44 %
TOTAL	3 405 160	TOTAL	3 405 160	100.00 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre d'emplois créés				

Axe 3: CREATION DE L'ACTIPARC MITRA

Fiche action 3-1-2	Intitulé du projet : Créer des réseaux humides destinés à alimenter la zone d'activités			
Diagnostic - constat				
Nécessité de créer les infrastructures permettant le développement du tissu économique. Aménagement de la première tranche de la zone d'activités « Actiparc MITRA » afin d'accueillir rapidement des entreprises et de créer une synergie entre cette zone d'activités et la plateforme aéroportuaire contiguë.				
Description de l'action				
Créer des réseaux humides (eau, assainissement) destinés à alimenter la zone d'activités MITRA.				
Objectif - résultat attendu				
Implantation d'entreprises.				
Maître d'ouvrage				
Nîmes Métropole / Maître d'ouvrage délégué : SAT (concessionnaire)				
Partenaires				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
24 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de création des réseaux humides	2 592 504	ETAT - FNADT	600 000	23,15 %
		Autofinancement : Nîmes Métropole	1 992 504	76,85 %
TOTAL	2 592 504	TOTAL	2 592 504	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre d'emplois créés				

Axe 3: CREATION DE L'ACTIPARC MITRA

Fiche action 3-1-3	Intitulé du projet : Créer des réseaux secs destinés à alimenter la zone d'activités			
Diagnostic - constat				
Nécessité de créer les infrastructures permettant le développement du tissu économique. Aménagement de la première tranche de la zone d'activités « Actiparc MITRA » afin d'accueillir rapidement des entreprises et de créer une synergie entre cette zone d'activités et la plateforme aéroportuaire contiguë.				
Description de l'action				
Créer des réseaux secs (électricité, téléphonie, informatique) destinés à alimenter la zone d'activités MITRA.				
Objectif - résultat attendu				
Implantation d'entreprises.				
Maître d'ouvrage				
Nîmes Métropole / Maître d'ouvrage délégué : SAT (concessionnaire)				
Partenaires				
Début de l'opération				
2011				
Délai de réalisation				
24 mois				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de création des réseaux secs	948 933	ETAT - FNADT	450 000	47,40%
		Autofinancement : Nîmes Métropole	498 933	52,60 %
TOTAL	948 933	TOTAL	948 933	100 %
Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre d'emplois créés				